

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 7 octobre 2024 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #3 - Raymond Bisailon
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #5 - Bruno Lavallée

Est/sont absents à cette séance :
Siège #6 - Pierrette Lajoie

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Monsieur Stéphane Chagnon directeur général et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

1.1 - Assemblée publique de consultation concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - au 264 et 270 rue de Roxton.

... L'assemblée régulière est temporairement interrompue en vue de tenir l'assemblée publique de consultation relativement au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - au 264 et 270 rue de Roxton.

Projet de PPCMOI prévoit :

Le projet a pour objet de permettre la réalisation d'un projet intégré de construction d'immeubles totalisant 126 unités d'habitations locatives, dans la zone 213, sur les lots numéro 2 925 779, 3 069 284, 2 326 786 et 2 326 787 du cadastre du Québec, malgré le fait que le projet déroge au règlement de zonage 069-2003 en vigueur.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

M. Claude Champagne	<ul style="list-style-type: none">Est-ce que la loi a été changée pour autoriser ce genre de projet.

Mme Danika Beauchemin	<ul style="list-style-type: none"> • Demande où sera mise la neige. • Combien de stationnements de disponibles pour ce projet.
Mme Marie-Andrée Pépin	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il un règlement relatif au nombre d'étages permis. • Est-ce qu'il y a possibilité de moduler l'emplacement des bâtiments. • Considérant le nombre d'étages, demande si elle va perdre son intimité. • Demande si la ville est en mesure de répondre et d'assumer tous ces nouveaux citoyens.

Aucune question n'étant formulée, l'assemblée publique de consultation est levée et nous retournons au point numéro 2 de l'ordre du jour de l'assemblée régulière.

**2024-
10-373**

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 - Assemblée publique de consultation concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - au 264 et 270 rue de Roxton.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2024.

4 - CORRESPONDANCE

4.1 - Invitation de la part de la MRC d'Acton et de Vision Compétences.

4.2 - Dépôt d'une lettre de remerciement.

4.3 - Invitation au Grand Forum en Développement Social.

4.4 - Demande de commandite du Club équestre de la MRC d'Acton.

4.5 - Desserte en mesure d'urgence.

4.6 - Invitation à la présentation de la mise à jour des outils IDC (Indicateurs de développement des communautés).

- 4.7 - Invitation des Chevaliers de Colomb.
- 4.8 - Demande de Bob Magnale.
- 5 - CONSEIL
 - 5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.
 - 5.2 - Appui au projet collectif "Planification intégrée d'infrastructures vertes pour la résilience de 5 MRC du bassin versant de la Yamaska".
 - 5.3 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.2 - Réfection de la gare.
 - 5.4 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.3 - Réfection de la gare.
- 6 - RAPPORTS MENSUELS
 - 6.1 - Dépôt du rapport du service incendie
- 7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX
- 8 - DIRECTION GÉNÉRALE
- 9 - TRÉSORERIE
 - 9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer
 - 9.2 - Résolution pour autoriser la trésorière à effectuer un transfert budgétaire.
- 10 - GREFFE MUNICIPAL
 - 10.1 - Adoption du règlement 009-2024 portant sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et sur le contrôle et le suivi budgétaires.
 - 10.2 - Adoption du règlement 015-2024 concernant la gestion contractuelle.
 - 10.3 - Adjudication du contrat pour la collecte des ordures de certains immeubles pour les exercices 2025, 2026 et 2027.
- 11 - RESSOURCES HUMAINES
 - 11.1 - Résolution pour autoriser l'embauche d'un entraîneur récréatif - Club de gymnastique le Phoenix.
- 12 - COUR MUNICIPALE
- 13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- 14 - TRAVAUX PUBLICS
- 15 - LOISIRS
- 16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES
- 17 - INCENDIE
 - 17.1 - Demande de la brigade incendies d'Acton Vale.
- 18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 18.1 - Demande de modification du règlement de zonage 069-2003 déposée par la compagnie Groupe 1139.
 - 18.2 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.
- 19 - VARIA
 - 19.1 - Vote de félicitations.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2024-
10-374**

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2024.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 septembre 2024 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2024, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - CORRESPONDANCE

**2024-
10-375**

4.1 - Invitation de la part de la MRC d'Acton et de Vision Compétences.

Attendu que la MRC d'Acton et Vision Compétences invitent les membres du conseil à une journée "***L'immigration dans notre MRC***" qui se tiendra le mardi 15 octobre 2024 de 9h à 15h30 à la salle 5 du Centre sportif;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la conseillère Johanne Joannette ainsi que monsieur le maire Éric Charbonneau participent à la journée "***L'immigration dans notre MRC***", le 15 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 - Dépôt d'une lettre de remerciement.

Dépôt d'une lettre de remerciement pour l'événement du marché de la gare d'Acton.

Le conseil en prend acte.

**2024-
10-376**

4.3 - Invitation au Grand Forum en Développement Social.

Attendu que depuis plus d'un an, des acteurs de la MRC, du réseau de la santé ainsi que le CDC collaborent activement dans l'objectif de mettre en place un forum dédié au développement social;

Attendu que ce forum aura pour mission d'identifier les enjeux transversaux relatifs au développement social pour la MRC et que ce dernier se veut aussi une continuité des travaux de l'Alliance locale (PAGIEPS) qui se sont terminés en juin 2024;

Attendu que madame Dominique Fontaine, pour le comité organisateur du Grand forum en développement social, invite les membres du

conseil à participer au Grand forum qui se tiendra le mercredi 30 octobre 2024 de 8h45 à 13h30 à la salle 5 du Centre sportif;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la conseillère Pierrette Lajoie ainsi que monsieur le maire, Éric Chabonneau, assistent au Grand Forum le 30 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-
10-377**

4.4 - Demande de commandite du Club équestre de la MRC d'Acton.

Attendu que le Club équestre de la MRC d'Acton sollicite la Ville d'Acton Vale pour renouveler sa commandite;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le paiement d'un montant de 70 \$ à titre de commandite, payable à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Club équestre de la MRC d'Acton;

Que la Ville d'Acton Vale demande aux membres du Club équestre de bien vouloir respecter les sentiers de ski de fond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 - Desserte en mesure d'urgence.

Le Service d'Intervention d'Urgence civile du Québec (division Drummond) soumet un avis de contribution, sous forme d'une subvention, pour la desserte du territoire de la Ville d'Acton Vale en mesure d'urgence pour l'année 2022, au taux établi à 1.32 \$ par habitant.

Le conseil en prend acte.

**2024-
10-378**

4.6 - Invitation à la présentation de la mise à jour des outils IDC (Indicateurs de développement des communautés).

Attendu que Jan Heinrich, organisateur communautaire, invite les membres du conseil à participer à une présentation de la mise à jour des outils IDC (indicateurs de développement des communautés) basée sur le recensement de 2021, réalisés par l'équipe planification, évaluation surveillance de la direction de santé publique de la Montérégie, qui se tiendra le mercredi 16 octobre 2024 de 9h30 à 11h30 à la salle 5-6 du Centre sportif;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que les conseillères Johanne Joannette et Pierrette Lajoie assistent à la présentation de la mise à jour des outils IDC le 16 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-
10-379

4.7 - Invitation des Chevaliers de Colomb.

Attendu que les Chevaliers de Colomb invitent les membres du conseil à leur souper fraternel au sous-sol de l'église, le samedi 26 octobre 2024 à 18h;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 80.00 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, aux Chevaliers de Colomb pour l'achat de DEUX (2) billets à 40.00\$ chacun, afin de permettre à deux personnes d'assister au souper fraternel des Chevaliers de Colomb.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-
10-380

4.8 - Demande de Bob Magnale.

Attendu que monsieur Roberge de la brasserie Bob Magnale, dépose des demandes au conseil pour une modification d'événement et d'ajouts d'événements pour 2024;

Attendu que l'événement déjà prévu pour l'anniversaire de la brasserie le 12 octobre 2024 entre en conflit d'horaire avec un autre événement à l'extérieur de la ville, monsieur Roberge demande donc que l'événement du 12 octobre soit déplacé au 19 octobre aux mêmes conditions que celles accordées auparavant;

Attendu que monsieur Roberge demande l'ajout d'un événement le 1er novembre 2024 et demande d'être ouvert jusqu'à 23h, pour la tenue d'une levée de fonds;

Attendu que monsieur Roberge demande l'ajout d'un événement le 15 novembre 2024 et demande d'être ouvert jusqu'à 23h, pour une soirée "bière & huitres";

Attendu que monsieur Roberge demande l'ajout d'un événement le 14 décembre 2024 et demande d'être ouvert jusqu'à 23h, pour le party de Noël de Bob Magnale;

Attendu que la résolution 2023-06-254 spécifiait que pour la tenue d'événements spéciaux, pour lesquels une modification des heures d'ouverture permise est prévue, devrait être autorisée au préalable par le conseil municipal;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu:

Que la Ville d'Acton Vale autorise la modification ainsi que les ajouts d'événements demandés par monsieur Roberge;

Que monsieur Roberge doit s'assurer de détenir tous les permis requis et conformes de toutes les instances, autres que la Ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

Aucune dépense

2024-
10-381

5.2 - Appui au projet collectif "Planification intégrée d'infrastructures vertes pour la résilience de 5 MRC du bassin versant de la Yamaska".

Attendu que la MRC d'Acton travaille actuellement avec l'OBV Yamaska et quatre (4) autres MRC du bassin versant à élaborer un projet à déposer dans le cadre du volet 1 du programme Oasis du MELCCFP;

Attendu que ce programme vise à soutenir les municipalités locales dans des projets de « verdissement ». Ces projets devraient permettre de répondre à des enjeux de changements climatiques (pluies torrentielles, sécheresse, etc.);

Attendu que la MRC d'Acton demande l'appui de la Ville d'Acton Vale concernant ce projet;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise la signature de la lettre d'appui relativement au projet à être déposé dans le cadre du volet 1 du programme Oasis du MELCCFP.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-
10-382

5.3 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.2 - Réfection de la gare.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.2, relatif aux travaux de réfection de la gare;

Attendu la recommandation de monsieur David Leslie, architecte;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 60 189.29 \$ plus taxes, à 2BR Construction Inc. à titre de paiement du décompte progressif no.2;

De financer cette dépense à même les surplus libres;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.2 – Travaux de réfection de la gare.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-
10-383

5.4 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.3 - Réfection de la gare.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.3, relatif aux travaux de réfection de la gare;

Attendu la recommandation de monsieur David Leslie, architecte;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 90 717.69 \$ plus taxes, à 2BR Construction Inc. à titre de paiement du décompte progressif no.3;

De financer cette dépense à même les surplus libres;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.3 – Travaux de réfection de la gare.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

Rapport du Service incendie.

Le conseil prend acte.

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

7.1 Greffe municipal et Cour municipale

7.2 Services culturels et sportifs

7.3 Travaux publics

7.4 Direction générale

7.5 Bibliothèque municipale

7.6 Urbanisme

7.7 Trésorerie

7.8 Incendie

7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux

7.10 Ressources humaines

Le conseil prend acte.

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

2024-
10-384

9 - TRÉSORERIE

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
<ul style="list-style-type: none">Liste des chèques émis et des paiements directs du 29 août au 2 octobre 2024	81 165.68 \$
<ul style="list-style-type: none">Paiements par AccèsD du 29 août au 2 octobre 2024	225 379.61 \$
<ul style="list-style-type: none">Salaires, REER pour le mois de septembre 2024	235 340.34 \$
<ul style="list-style-type: none">Remboursement par carte de crédit - Loisirs du 29 août au 2 octobre 2024	4 917.02 \$
Liste des comptes à payer :	
<ul style="list-style-type: none">Pour le mois de septembre 2024	430 314.83 \$
Grand Total	977 117.48 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-
10-385

9.2 - Résolution pour autoriser la trésorière à effectuer un transfert budgétaire.

Attendu que le manque à gagner de 9 000 \$ pour une dépense non prévue pour le changement de la grande fenêtre en façade de l'usine de traitement des eaux, suite à du vandalisme;

Attendu que le manque à gagner de 20 000 \$ pour une forte hausse de production d'eau potable, provoquant une augmentation de la consommation des produits chimiques servant au traitement de l'eau;

En conséquence le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise la trésorière à compenser l'insuffisance budgétaire d'un montant de 29 000 \$ à même les postes budgétaires suivants:

- 20 000 \$ 02-412-00-635 : Produits chimiques - usine de traitement des eaux;
- 9 000 \$ 02-412-00-522: Entretien & réparation - usine de traitement des eaux;
- - 29 000 \$ 01-234-40-005 : Vente d'eau en vrac.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10 - GREFFE MUNICIPAL

2024-
10-386

10.1 - Adoption du règlement 009-2024 portant sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et sur le contrôle et le suivi budgétaires.

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 009-2024 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 16 septembre 2024, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

« Règlement numéro 009-2024 portant sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et sur le contrôle et le suivi budgétaires. »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-
10-387

10.2 - Adoption du règlement 015-2024 concernant la gestion contractuelle.

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 015-2024 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 16 septembre 2024, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

« Règlement numéro 015-2024 concernant la gestion contractuelle. »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-
10-388

10.3 - Adjudication du contrat pour la collecte des ordures de certains immeubles pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

Suite à la lecture du procès-verbal d'ouverture de soumissions relativement à la collecte des ordures de certains immeubles, la

conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-451-10-446 des exercices 2025, 2026 et 2027, afin de couvrir le coût relié à la collecte des ordures de certains immeubles pour les années 2025, 2026 et 2027;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit : WM Québec Inc. au prix mensuel de 2 062.67\$/mois, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11 - RESSOURCES HUMAINES

2024-10-389

11.1 - Résolution pour autoriser l'embauche d'un entraîneur récréatif - Club de gymnastique le Phoenix.

Attendu qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un entraîneur pour la prochaine saison du club de gymnastique Le Phoenix d'Acton Vale;

Attendu la recommandation de la directrice ressources humaines et directrice générale adjointe, ainsi que celle du directeur des services culturels et sportifs;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de la personne suivante, selon la description prévue à l'annexe des salariés occasionnels de la convention collective. Son salaire sera celui prévu à la convention:

Nom	Fonction	Taux horaire	Nb d'heure	Durée
Maïka Ducharme	Entraîneur récréatif junior	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2024-2025

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

17 - INCENDIE

2024-10-390

17.1 - Demande de la brigade incendies d'Acton Vale.

Attendu que la brigade incendies d'Acton Vale soumet à la Ville une demande de contribution pour l'achat de friandises pour l'occasion de la fête de l'Halloween;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Qu'une dépense d'un montant de 400 \$ maximum soit autorisée ainsi que son paiement pour l'achat de friandises pour la fête de l'Halloween.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2024-
10-391

18.1 - Demande de modification du règlement de zonage 069-2003 déposée par la compagnie Groupe 1139.

Attendu que la compagnie Groupe 1139 présente une demande de modification du règlement de zonage 069-2003, afin que soit ajouté l'usage habitation de classe C-2 (multifamiliale isolée de 9 logements et plus) aux usages déjà autorisés dans la zone municipale 138;

Attendu que les lots 6 603 862 et 6 603 863, particulièrement visés par la demande, ont une superficie inférieure à la superficie requise pour la construction de résidences de 12 logements, telle que projetée par le demandeur;

Attendu que le projet de lotissement du Domaine du Stade, pour la zone 138, ayant fait l'objet d'un permis délivré par la municipalité, a été réalisé en fonction d'être conforme pour accueillir des bâtiments principaux de 4 à 8 logements;

Attendu que les promoteurs ayant construits des résidences dans la zone municipale 138 ont été, jusqu'à maintenant, limités à faire des résidences d'au plus 8 logements par terrain;

Attendu que les bâtiments de 4 à 8 logements actuellement autorisés dans la zone 138 permettront une meilleure intégration au milieu environnant des zones contiguës où sont autorisées des résidences unifamiliales, unifamiliales jumelées, bifamiliales et trifamiliales;

Attendu la recommandation 037-2024, le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil Municipal de refuser la demande de modification réglementaire telle que présentée;

En conséquence la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'accepter la recommandation 037-2024 du Comité consultatif d'urbanisme et de refuser la demande de modification réglementaire telle que présentée.

Le conseiller Yves Arcouette est en désaccord avec la présente résolution.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

18.2 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Dépôt du procès-verbal du 1er octobre 2024 du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Le conseil en prend acte.

19 - VARIA

Aucun point à inscrire au procès-verbal.

2024-
10-392

19.1 - Vote de félicitations.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu de féliciter le service incendie pour l'organisation de la semaine de la prévention des incendies 2024 et la journée portes ouvertes à la caserne le 5 octobre dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 21 h 15.

Mme Joanne Choquette	Demande comment faire pour pouvoir faire du bénévolat.
----------------------	--

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 21 h 20.

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt et une heures et vingt minutes (21; 20).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Maryse Hamel, CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Maryse Hamel
Trésorière

Date